

**TRANSFORMATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE DE BAILLEAU-LE-PIN EN
ACCUEILS DE LOISIRS / MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

REGLEMENT DE CONSULTATION

Type de Marché :

Marché public de Maîtrise d'Oeuvre

Maître d'Ouvrage :

Communauté de Communes Entre Beauce et Perche

2 Rue du Pavillon

28120 ILLIERS-COMBRAY

Tél. : 02 37 23 25 72 / E-mail : contact@entrebeauceetperche.fr

Objet du marché :

Marché de Maîtrise d'œuvre pour la transformation de l'ancien presbytère de Bailleau-le-Pin en accueils de loisirs

Lieu d'Exécution :

1 Rue de l'église, 28120 BAILLEAU-LE-PIN

Lieu de livraison :

1 Rue de l'église, 28120 BAILLEAU-LE-PIN

Caractéristiques principales :

Un cahier des charges est joint au présent règlement

Prix ferme

Durée du Marché :

10 mois à compter de la notification

Date prévisionnelle de début des prestations :

Septembre 2019

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix pour 60%

- Valeur technique pour 40% appréciée en fonction de la note méthodologique

Date limite de réception des offres :

17/09/2019 à 17h

Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de négocier ou de ne pas négocier.

Durée de validité des offres :

60 Jours

Présentation des offres :

Les offres devront comprendre :

- Une note méthodologique et de motivation précisant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution du marché, les moyens humains dont il dispose, la composition de l'équipe de maîtrise d'oeuvre, les références sur des projets similaires, un planning prévisionnel de réalisation de l'opération
- L'acte d'engagement ci-joint dûment complété et signé
- Le détail de la rémunération du candidat et un échéancier des règlements
- Les documents en application de l'article D.8222-5 du code du travail seront fournis.
- Le candidat produit à l'appui de sa candidature : une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans les cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à l'article L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, conformément à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Transmission par voie dématérialisée

Le dépôt des candidatures et des offres est possible exclusivement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : [http:// www.amf28.org/entrebeauceetperche](http://www.amf28.org/entrebeauceetperche)